

Mairie de Bert

<u>LISTE DES DÉLIBÉRATIONS</u> <u>DU CONSEIL MUNICIPAL</u> SÉANCE DU VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023

6 Rue de la Maírie 03130 - Bert

Tél: 00 33 4 70 99 60 90

Courriel: mairie-bert@orange.fr

<u>Date de convocation</u>: 19 novembre 2023 Mardi 24 novembre 2023 à 18 h 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Michel VIVIER, Maire.

Étaient présents: M. Michel VIVIER, M. Jean Louis MESTRIES, M. Patrick MATHIEU, Mme Dominique

MATHIEU, M. Gilles JALICOT, Mme Emilie BERNARDIN, M. Didier RIVES

Pouvoirs: Mme Sandrine VIVIEN à Mme Dominique MATHIEU

Etai(ent)t excusé(e)s: M. Nicolas GUY

Absent(s):

Secrétaire de séance : BERNARDIN Emilie

N° Ordre	Objet	Décision du Conseil
	Voirie : travaux de fossés	Reporté
48.2023	Clôture du terrain de jeux vers tennis	7 POUR 1 ABSTENTION

Le procès-verbal sera validé au commencement de la séance suivante, signé par Monsieur le Maire et le ou les secrétaires de séance.

Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal sera publié et un exemplaire papier sera mis à la disposition du public aux horaires d'accès de la mairie.

Affiché le 30/11/2023

COMMUNE DE BERT

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL En date du 24 novembre 2023

<u>Date de convocation</u>: 19 novembre 2023 Vendredi 24 novembre 2023 à 18 h 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Michel VIVIER, Maire.

Étaient présents: M. Michel VIVIER, M. Jean Louis MESTRIES, M. Patrick MATHIEU, Mme Dominique MATHIEU,

M. Gilles JALICOT, Mme Emilie BERNARDIN, M. Didier RIVES Pouvoirs: Mme Sandrine VIVIEN à Mme Dominique MATHIEU

Etai(ent)t excusé(e)s: M. Nicolas GUY

Absent(s):

Secrétaire de séance : BERNARDIN Emilie

Ordre du Jour:

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
- Décisions du maire
- Voirie : travaux de fossésClôture terrain de jeux
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du 24 octobre 2023

Les membres du conseil municipal APPROUVE A L'UNANIMITÉ le compte-rendu relatif à la réunion du conseil municipal du 24 octobre 2023.

DECISION DU MAIRE

Néant

VOIRIE: travaux de fossés

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les 3 propositions reçues pour les travaux de fossés sur les chemins des Chevreaux et des Godets. Les trois offres sont examinées et il convient de demander des explications supplémentaires aux entreprises. Un autre devis devrait arriver pour la prochaine réunion.

CLÔTURE DU TERRAIN DE JEUX VERS TENNIS

Monsieur le Maire donne lecture des deux devis reçus par les Entreprises QUATRESOUS et TOMBEUR qui s'élèvent respectivement à 26 425 € HT et 18 762 € HT. Après comparaison des propositions, explication des travaux, le conseil municipal décide, avec 7 voix POUR et 1 ABSTENTION (P. Mathieu), de retenir le devis de l'Entreprise TOMBEUR pour un montant de 18 762 € HT, dit que ce programme sera inscrit au budget 2024 en section d'investissement, autorise le maire à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des financeurs correspondant à ces travaux.

QUESTIONS DIVERSES

- accord du conseil pour la résiliation des compteurs d'eau des deux logements Rue du Moulin mis en vente
- date des élections européennes : dimanche 9 juin 2024
- informations concernant le devenir des écoles rurales

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 30.

La prochaine réunion de conseil est fixée au 12 décembre 2023.

Le secrétaire de séance, Le Maire,

Emilie BERNARDIN Michel VIVIER